

ÉDITO



Nul hiver ne peut empêcher la promesse du retour du printemps.

Comme vous l'avez appris grâce à Jean-Marie Ançay qui a tutoyé les plus hauts sommets d'Helvétie, notre Chavalard a dépassé les 2899 m et s'établit désormais à 2901 m. La mesure prise à la hauteur de l'antenne n'était pas en fait l'endroit le plus haut.

Beaucoup d'entre nous, tôt le matin, admirons les premiers rayons de soleil touchant la cime du Chavalard. Non sans émotion, je reprends un extrait du puissant poème de Jean-Marie Carron paru dans l'édition de décembre, «D'un somptueux clocher» :

L'aube a croqué sa nuit. Fasciné, près du Rhône

J'observe les chamois dévalant ce grand cône

Dont le chapeau de feu,

Comme une étoile d'or m'invite à la prière

Et tout le Chavalard pour l'habit de lumière

Troque son manteau bleu!

Le soir, nous nous tournons en direction de la Pierre Avoi où les rayons disparaissent petit à petit. Ces deux horloges solaires nous indiquent que la luminosité augmente jour après jour et cela fait du bien. Chacun de nous a ses repères : du Cervin à la Maya en passant par le Catogne et les Dents du Midi, la caractéristique des gens de ce pays est de lever la tête pour admirer ces fronts couronnés.

Alain Léger

Charnot Cup 2024 Tournoi outdoor

Les inscriptions sont ouvertes!

Enregistrez-vous dès aujourd'hui. Les 30 premières équipes de chaque catégorie participent!

Le FC FULLY est ravi de vous annoncer la 26^e édition de son tournoi en plein air, l'évènement tant attendu qui marque le début de la saison de printemps! Chaque année, notre tournoi réunit 30 équipes de juniors E et 30 équipes de juniors D, offrant une opportunité exceptionnelle aux jeunes talents de toutes les régions de Suisse romande de se mesurer les uns aux autres.

Notre tournoi est bien plus qu'une simple compétition. C'est une occasion unique de retrouver le plaisir de jouer en extérieur, de sentir vos crampons en compétition et de ressentir l'énergie du printemps dans l'air. C'est le premier tournoi en extérieur de la saison, l'opportunité parfaite pour affiner vos compétences avant le coup d'envoi du championnat!

N'attendez pas plus longtemps, réservez votre place pour cette aventure en plein air! Inscrivez

9 et 10 mars

26^{ème} édition

Charnot Cup 2024



vos équipes dès maintenant et préparez-vous à vivre des moments inoubliables sous le soleil printanier du Valais. Le FC Fully vous attend pour cette 26^e édition, plus excitante que jamais!

Rejoignez-nous et partagez votre passion pour le football en plein air. Nous avons hâte de vous voir sur le terrain!

*Avec enthousiasme,
l'équipe du FC Fully*

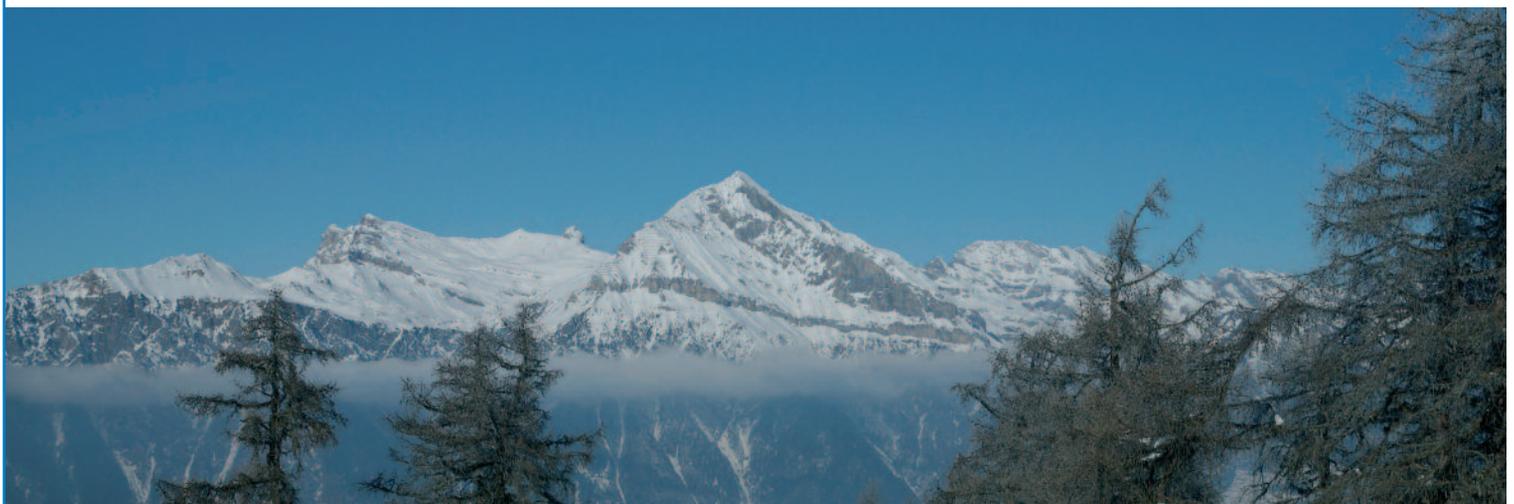
INFOS

Pour obtenir programme, règlement et inscriptions, rendez-vous sur notre site officiel: charnotcup.ch.

Pour des informations plus détaillées, vous pouvez nous contacter au 078 642 47 28.ou par email à info@fcfully.ch.

Entre le ciel et nous... Le Grand Chavalard, 2901 m.

Christian Théoduloz



DANS NOS CUISINES IL NE MANQUE QUE VOUS




ROCCA BOIS CH-1906 CHARRAT
www.roccabois.ch

☑ CUISINES ☑ MENUISERIE ☑ FENÊTRES ☑ PORTES 027 746 20 20

DLC
DORSAZ LOCATION CONTAINERS Sàrl

1926 FULLY T 027 746 35 00

www.decdorsaz.ch

BOX À LOUER À FULLY
À LA SEMAINE, AU MOIS OU À L'ANNÉE
Chemin de l'Autoroute 33

Dimensions : 3.0 m x 2.4 m : Fr. 130.-/mois
6.0 m x 2.4 m : Fr. 180.-/mois
Places de parc : Fr. 60.-/mois

- Accès facile 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Box ventilé non chauffé, idéal pour le stockage de vos meubles, archives, pneus, moto, dépôt etc. (voitures non admises)

Renseignement et réservation :
027 746 35 00 ■ dlc@decdorsaz.ch ■ www.decdorsaz.ch



Je suis là pour vous à Fully

Lionel Granges, T 027 721 74 19

Agence générale Bas-Valais
Alex Bender

bas-valais@mobiliere.ch
mobiliere.ch



CARRON
EXCURSIONS

le GARAGE

Agence Suzuki depuis 40 ans

Garage de Verdan Sàrl
Bertrand Rouiller
Route de Martigny 119
1926 FULLY
Tél. 027 746 26 12
Fax 027 746 38 72
garagedeverdan@bluewin.ch

Le n° 1 des compactes



Way of Life!

Angelina Roduit INFIRMIERE
INDEPENDANTE



📍 Rue de l'Eglise 6, 1926 Fully
☎ 079 524 22 70
✉ info@angelina-rodut.ch
🌐 angelina-rodut.ch

La Louye Carrosserie Sàrl

La Louye répare
La Louye remplace

Depuis 1973
à votre service

Route de Martigny 117, Fully
carrosserielalouye@bluewin.ch
www.carrosserielalouye.ch

027 746 24 19



BUREAU GASPARI Sàrl
Gaspari Sandro

- Mise à l'enquête
- Surveillance de chantier
- Plans exécution et détail
- Soumissions et projets



Rue de l'Eglise 44 • 1926 Fully • 027 746 60 44 • www.bureau-gaspari.ch

Service funèbre
Gérald Granges

Prévoyance funéraire

rue de la Fontaine 14
1926 Fully
gerald-granges-services@gmail.com

Granges Gérald
+41 79 203 59 45

pharmacie **VON ROTEN**

Économisez
avec votre pharmacie!

Profitez de nos offres mensuelles.
Retrouvez-nous sur notre page Facebook
ou notre site internet.



Fête de la St-Ours

Tous les sens en alerte le samedi 3 février! Rues et caveaux décorés, prestations musicales, restauration variée, ambiance conviviale chaleureuse, tout sera mis en œuvre pour vous accueillir à Branson. On peut allègrement y ajouter un sixième sens, celui de la fête.

En avant la musique

Une fois de plus, la musique aura la part belle dans la programmation: messe chantée, apéritif animé par des joueurs de cor des alpes, l'Echo des Follatères et Li Rondeniâ. Marcel Baillifard – le plus valaisan des chanteurs marseillais – nous gratifiera d'une chanson écrite pour Branson. L'après-midi, à 15 heures, le groupe «Das Fenster» fera résonner ses notes festives et éclectiques, mêlant folk, jazz, rock et variété. Karaoké en fin d'après-midi et bal populaire en soirée vous emmèneront au milieu de la nuit.

Les invités d'honneur

Au moment de l'apéritif offert sur la place de fête, se déroule toujours une petite partie officielle. Le couper de ruban qui ouvre la partie festive de la journée sera, cette année, effectué par Marcel Baillifard, accompagné par quatre jeunes sportifs méritants de notre commune: Evan et Jonas Genolet, qui se sont illustrés en ski alpin et en natation aux niveaux régional, cantonal et national, ainsi que Guillaume Maret et Maxence Carron, organisateurs et acteurs d'événements sportifs audacieux réalisés au bénéfice de diverses associations.

La sympathique et traditionnelle allocution d'un habitant du village nous sera adressée par M. Alexandre Roduit, le dynamique responsable de l'Office du tourisme de Fully.

Programme

Jeudi 1^{er} février

19h Messe souvenir pour les défunts du village.

Samedi 3

10h Messe chantée par l'Echo des Follatères.

11h Apéritif animé par l'Echo des Follatères et Li Rondeniâ.

Couper de ruban et allocution.

12h Ouverture des caves et repas: paëlla, cuisine indienne, frites,

saucisses, grillades, raclette, tomates, huîtres, planchettes, sandwichs, crêpes et gâteaux.

12h-19h Mini-ciné à La Grange, Poya 13. Courts-métrages tout public.

14h-18h Animation enfants, Ben after Bar, rue des Follatères 12.

15h Concert du groupe «Das Fenster» sur la place de fête.

17h Karaoké à la cantine (animé par Ludo).

21h Bal sous la cantine chauffée (avec Magic Men).

Habitants des lieux ou hôtes de passage, soyez tous les bienvenus à la St-Ours 2024!

Pour le comité,
Louis Carron



Marcel Baillifard, le Marseillais qui chante le Valais.



Goûter-Conférence Rencontre avec votre pharmacien

Le personnel de la pharmacie Von Roten à Fully vient à votre rencontre pour aborder les précautions à prendre en lien avec la médication, à partir des principales pathologies fréquentes chez les seniors. Cette conférence est une sensibilisation, aucun diagnostic ne sera posé suite à la présentation. L'échange se poursuivra autour d'une collation. Cette conférence est une collaboration avec Pro Senectute, le Club des Aînés de Fully et l'AsoFy.

INFOS

www.asofy.ch

Jeudi 22 février à 14h à 15h30, à la salle polyvalente de Fully. Sans inscription, chapeau à la sortie.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE



AG du PLR Fully

Chères et chers amies et amis,

Tout d'abord Le PLR Fully vous souhaite une excellente année 2024 placée sous le signe de la santé, l'enthousiasme et du succès!

Comme il nous tarde de vous retrouver, le PLR Fully convie tous ses membres et sympathisants à son habituelle AG **le mardi 6 février, au Forum des vignes à Mazembroz à 19h30.**

A l'ordre du jour:

- Accueil
- Mot du président.
- Présentation de la nouvelle CG.
- Rapport des conseillers communaux.
- Rapport des conseillers généraux.
- Elections communales 2024.
- Divers.

A 20h30, se tiendra une séance d'information sur la Constituante, ouverte au public, par l'historien et député à la constituante Philippe Bender, qui sera suivie d'une discussion sur ce sujet brûlant.

Dans l'attente de vous revoir nombreux, le comité du PLR Fully.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

CarnaFully 2024

Interview de Michaël, membre du comité.

Cher Michaël, j'en profite pour te souhaiter une belle année et bravo à votre comité pour l'organisation de notre Carnaval de Fully!

Tu es membre du comité d'organisation du carnaval de notre commune, apprécié bien haut-delà de nos frontières. Parle-nous du thème de cette année.

– Pour cette édition 2024 annonçant un retour au village, nous souhaitons marquer les esprits avec ce thème, changeant par rapport à nos habitudes. En effet, nous avons pour coutume de l'associer à un sujet d'actualité.

Avec «**Fully parade, rejoins-nous pour faire le cirque**» nous souhaitons réinvestir les rues du village, symbolisé notamment par le défilé des enfants finissant dans la rue de l'Eglise.

Nous souhaitons également tirer un trait d'union entre les participants et le carnaval en leur demandant de se joindre à nous pour fêter ensemble cette belle manifestation mélangeant toutes les générations. En effet, nouvelle activité pour les bambins avec la bataille de confettis ou encore le concert des Saxophones, les enfants trouveront leur compte pour s'amuser après le défilé!

Quant aux plus grands, les établissements du village se feront une joie de vous désaltérer! Ambiance garantie!

Comment va se dérouler la manifestation et quels sont ses points d'orgue?

– Nous sommes de retour avec la formule suivante:

Jeudi 8: soirée «**Before**» dans les établissements partenaires du village (ouverture possible jusqu'à 1h).

Vendredi 9: soirée officielle d'ouverture du Carnaval de Fully avec la remise des clefs de la commune. Le discours à 20h03.

Apéro offert devant la Commune et présence de deux Guggens. Ouverture des établissements jusqu'à 4h.

Samedi 10:

• Arrivée des Guggens à 11h33, concerts au village tout au long de la journée.

• Départ du cortège des enfants depuis la place St-Symphorien à 15h03. Vous pouvez y inscrire vos enfants avant.

• Bataille de confettis sur la place de l'arrivée du cortège des enfants à 16h33.

• Remise des prix devant la Maison de Commune à 17h11.

• Concert des Saxophone devant la Maison de Commune à 17h22.

• Cortège nocturne à 19h33.

• Incinération de la Poutratzte sur la place de la Pétanque.

Ouverture des établissements jusqu'à 4h.

Dimanche 11: le comité défile dans les rues du bourg. Les établissements peuvent être ouvert jusqu'à 2h.

Lundi 12: retour de la traditionnelle soirée pyjama et de son concours, avec la présence d'une Guggen. Ouverture des établissements jusqu'à 3h.

Parle-nous de votre formidable comité, de ses motivations et des retours de la population?

– Nous sommes 7 actuellement, avec la répartition suivante:

- Emilie, vice-présidente et responsable des finances, a notamment la lourde tâche d'encaisser les entrées cortèges pour le défilé nocturne du samedi.

A ce sujet, merci de faire bon accueil aux bénévoles qui s'adresseront à vous afin d'encaisser les entrées. Elles sont source de financement pour le spectacle qui se déroulera devant vos yeux.

- Catia, responsable du cortège des bambins. Elle s'efforce de trouver des nouvelles idées pour animer au mieux cette journée pour vos enfants.

- Séverine, responsable des Guggens. C'est elle qui s'occupe de dénicher ces artistes en herbe qui défilent dans les rues du village.

- Céline, responsable secrétariat et réseaux sociaux. Elle s'occupe de la rédaction des documents nécessaires pour le déroulement de la manifestation. C'est également elle qui s'occupe des postes et de la mise à jour du site internet.

- Romain, responsable intendance et bars. Il s'occupe des discussions



avec les établissements et de gérer les stands nourriture.

- Moi-même Michaël, je m'occupe du journal de Carnaval. En partenariat avec notre graphiste, je fais au mieux pour rassembler les informations importantes pour la manifestation, vous délivrer les gags déposés par la population et mettre en avant nos généreux sponsors.

- Benoît, président, responsable technique, sécurité et infrastructure. Sa mission est de faire en sorte que cette belle manifestation se déroule sous les meilleures augures!

Tout le comité se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver dans les rues de village et d'échanger quelques mots avec vous!

N'hésitez pas à sortir vos plus beaux déguisements pour nous rejoindre et parader dans les rues dans la joie et la bonne humeur! Si vous êtes motivés à nous donner un coup de main, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour l'encaissement des entrées cortège pour le samedi soir.

Propos recueillis par Alain Léger

PUB

IMPRIMERIE DU

bourg

créateur d'imprimés

imprimé en valais

Olivier Morel
Imprimerie du Bourg SA
Rue du Simplon 128 - 1920 Martigny

Nouveau programme de l'Unipop



Nouvelle année, nouveau programme pour l'Université Populaire de Martigny-Fully.

Pour la période de janvier à juin, le comité a mis l'accent sur la culture, pour en savoir plus sur notre région. Une visite de la distillerie Morand vous en fera découvrir les installations, avant une bonne dégustation. Vous pourrez aussi visiter le mazot Pierre Faval à Fully avec Gisèle Carron, qui apportera son regard

sur les choix de l'artiste en tant qu'architecte. Si l'art vous passionne, vous serez comblés par l'exposition de Marie Gaillard à la Galerie Oblique de Saint-Maurice, visite en compagnie de l'artiste. Finalement, vous pourrez participer à une balade historique sur les hauts de Saillon en compagnie des Amis du Marbre.

Outre ces excursions, de nombreux autres cours animés par des professionnels s'offrent à vous : cuisine, danse, zumba, yoga, gym posturale, couture, sculpture sur bois, entretien de jardin. D'autres activités originales sont disponibles : découverte de la spiruline par Robin Dorsaz ou les cours de photo avec Guillaume Eric.

Consultez notre site et participez à l'une de nos nombreuses activités !

INFOS

unipopmartignyfully.ch

[unipopmartignyfully](https://www.facebook.com/unipopmartignyfully)

Contact : 079 317 21 40
(Christine Bruchez)

En février, l'Unipop de Martigny et Fully propose :

1 Gym-posturale : développer une meilleure sensibilité proprioceptive afin d'épouser des habitudes posturales correctes.

2 L'univers coloré du Pokebowl : réalisation de pokebowls avec du poisson cru ou du poulet cuit et des sauces pour les accompagner.

17 Méthode de libération des cuissottes : approche qui permet de faire lâcher l'émotionnel et le psychique en relâchant le corps.

20 Réalisation artisanale de figurines en fil de fer et tissu.

21 Confection des « Merveilles de nos mamans » pour les grands événements.

22 Yoga Vinyasa : améliorer le bien-être physique et psychologique, détoxifie le corps et l'esprit.

23 Abdos - ventre - périnée : vivre des respirations tonifiantes et stimuler seulement son ventre et son périnée.

26 Voyage sonore - Belle sérénité : apprendre à se détendre, se laisser emporter par les vibrations des bols chantants.

27 Cuisine pour tous : cuisiner avec un chef « Drapeau Suisse », Dominique Dias.

Inscriptions :

info@unipopmartignyfully.ch

Renseignements : Christine Bruchez
079 317 21 40.



Le Festival du Film Vert prend racine à Fully

En avril 2023, la belle Usine accueillait la première édition du Festival du Film Vert, organisée par les dynamiques Alexandre Abin et Alicia Carron.

Retour sur cet événement inédit et annonce de la prochaine édition qui aura lieu au même endroit du **21 au 24 mars 2024**.

Quel est le bilan de la première édition fullérienne du Festival du Film Vert ?

– Au-delà de nos attentes, on a reçu tant de spectateurs qu'on a dû en refuser ! Les discussions après les films dans la buvette mise sur pied pour l'occasion étaient enrichissantes. On a eu de bons retours par rapport aux films, aux ateliers organisés en lien avec les films. Le public était surpris de la qualité de l'organisation et les intervenants ravis des questions pertinentes du public.

Un des objectifs du festival était aussi de créer une association à Fully, centrée sur l'écologie et les moyens de rendre notre commune

plus durable. L'objectif a été atteint car l'association « Fully en transition » est née récemment !

Comment rejoindre l'association et comment fonctionne-t-elle ?

– On peut nous contacter par mail (fully@festivaldufilmvert.ch). Il est possible de venir à une ou deux réunions puis décider d'adhérer. On peut devenir membre de l'équipe de pilotage et participer aux réunions tous les 20 du mois, ou faire partie de groupes de travail pour certains projets.

Quelles sont les visées de la prochaine édition du festival ?

– Cette année on organise le festival au nom de l'association « Fully en transition » et plus au nom de nous deux (rires). On espère qu'il aura autant de succès que l'année passée. Il y aura certainement plus de films au programme, que nous



vous dévoilerons en février. On va réitérer l'expérience des interventions après les films. La buvette sera également de retour, elle a un rôle important pour prolonger le plaisir et aller plus loin dans les réflexions. Il y aura aussi une exposition de l'association « Chaval'Arts », qui rassemble les artistes de Fully, ainsi qu'un atelier de Repair Café.

Un dernier mot ?

– On recherche pour l'association un endroit pour se réunir et se consacrer à nos projets. Si vous avez des idées on est preneur ! Contactez-nous au mail susmentionné.

Propos recueillis par Leïla Dorsaz

T'as où l'respect ?

Cette question, élèves et adultes tenteront d'y répondre au CO Fully-Saxon.

La campagne lancée en 2016 par la FRAPEV, la Fédération romande des associations de parents d'élèves du Valais, s'arrête au CO de Fully-Saxon. Elle s'interroge sur les sources possibles de violences, de mal-être, de tensions dans les interactions humaines. A contrario, elle décrypte les comportements et les modes de communication entre ados, adultes-jeunes et adultes entre eux qui permettent des relations de qualité.

Manifestation en trois temps.

Tout d'abord, 6 classes de 9^e année participent à un jeu-spectacle interactif imaginé et animé par le comédien Joël Cruchaud de l'association 1, 2, 3... Soleil, sur le thème du respect.

Puis le bilan de l'atelier est présenté lors d'une table ronde publique à 19h30. Joël Cruchaud, André Zamofing (auteur du livre Osons dire non !) et Jean-Marc Richard seront présents et animeront la discussion.

Enfin, à 22h, l'émission La ligne de cœur ouvrira son antenne et le débat aux auditeurs de la radio romande.

Vous êtes cordialement invités à participer à la table ronde sur le thème « T'as où l'respect ? » le **mardi 6 février 2024 à 19h30 au CO Fully-Saxon**.



JUSTINE RODUIT – Réflexologue et sonothérapeute



Bonjour Justine, pouvez-vous vous présenter ?

– Je m'appelle Justine Roduit et je suis thérapeute en médecines alternatives. J'ai fait un apprentissage d'assistante en pharmacie et j'ai ensuite obtenu mon diplôme d'infirmière. J'ai travaillé quelques années sur le canton de Vaud en tant qu'infirmière tout en suivant en parallèle des formations dans les thérapies naturelles, notamment la réflexologie et la sonothérapie.

Qu'est-ce qui vous a menée à devenir thérapeute ?

– La pharmacienne avec qui j'ai fait mon apprentissage d'assistante était passionnée d'huiles essentielles, d'homéopathie, de médecine chinoise et de thérapies holistiques. C'est elle qui m'a transmis, en partie, son engouement pour les thérapies naturelles.

De plus, pendant mon cursus de formation en tant que thérapeute, je me suis aperçue que mon travail en milieu hospitalier ne répondait plus à mes idéaux. En effet, je voulais trouver pour mes patients une alternative aux médicaments,

essentiellement pour soulager les douleurs, les insomnies et les angoisses.

Pourquoi avoir choisi la réflexologie et en quoi consiste cette méthode ?

– Lors de mes différents stages en milieu hospitalier, je massais souvent instinctivement les mains des patients. J'ai rapidement constaté l'incroyable impact que cela avait sur leur bien-être. C'est la raison pour laquelle je recherchais une méthode accessible rapidement et pas trop intrusive. En effet, lors de la séance le patient reste habillé. La réflexologie est une pratique de médecine holistique qui consiste à stimuler certaines zones réflexes, généralement sous les pieds, pour favoriser le bien-être et l'autoguérison du corps. J'intègre aussi, lors de mes soins, les diapasons thérapeutiques qui émettent des vibrations. Leurs fréquences entrent en résonance avec la personne et rééquilibrent le corps là où il en a besoin.

Comment se déroule une séance ?

– Toute séance commence par une discussion autour d'une bonne



tasse de thé. Je questionne la personne sur ses besoins, ses envies et sur son état de santé en général afin de déterminer le soin approprié : réflexologie plantaire, réflexologie du visage ou drainage lymphatique en réflexologie. Ensuite, la personne s'installe confortablement sur la table de massage et là, la magie des thérapies naturelles opère pendant une bonne heure. Détente garantie !



Pour prendre rendez-vous :

En ligne : reflet-therapies.care
ou au 078 268 98 83.

Reflet Thérapies
Chemin de Provence 23
1926 Fully

Propos recueillis
par Alexandra Sieber

Découvrez MEDSPORT MARTIGNY

Fondée en 1985 la société Medsport-Thérapie, présente à Sierre et à Sion a le plaisir de vous accueillir à Martigny depuis novembre 2021.

Situé place de Rome 3 au rez-dechaussée du nouvel immeuble de l'Ilot du Léman, **Medsport Martigny** dispose d'une surface de 300 m².

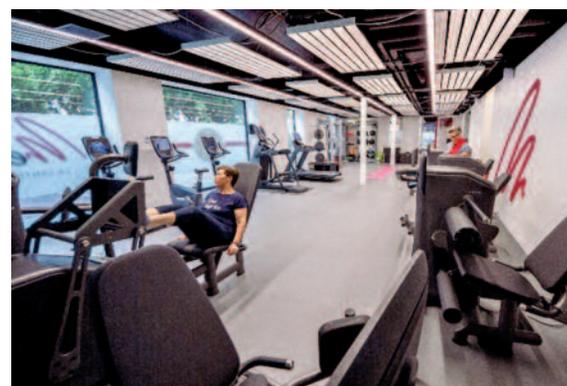
On y trouve un **espace de thérapie** composé de 5 cabines de traitement dans lesquelles 6 physiothérapeutes, trois femmes et trois hommes, dispensent des soins de haute qualité répondant aux évidences scientifiques actuelles. Nos physiothérapeutes disposent tous de nombreuses formations post-graduées et plusieurs d'entre eux proposent leur expertise aux équipes nationales de football.

Un **espace fonctionnel** permettant une prise en charge active des patients ayant pour objectif un retour rapide à l'autonomie. La santé du mouvement, signature de la société, est au cœur de tous les traitements.

Un **espace santé-Care Fitness** composé d'un parc de machines de fitness connectées Egym ainsi que d'appareils d'endurance : vélos, elliptique, tapis roulant. Après le bilan et l'instruction du physiothérapeute vous aurez accès à cet espace 7/7 de 6h à 22h. Votre bracelet connecté vous permettra d'accéder à la salle et activera automatiquement vos réglages personnalisés sur chaque appareil.

Ainsi, que vous soyez un patient en rééducation ou simplement soucieux de votre santé, **Medsport Martigny** saura vous offrir une prise en charge globale vous permettant d'atteindre vos objectifs.

N'hésitez pas à prendre contact avec les physiothérapeutes !
www.medsport.ch



Christine ZL

Rencontre avec une artiste photographe dont l'objectif est... d'inviter les animaux et les présenter au public.

Qui peut résister à sortir son petit smartphone, à la vue d'un chevreuil traversant la route de notre promenade? Et, encore plus prestigieux, avec une perche à selfie! La faune en liberté est un sujet des plus fascinants. La photo est, aujourd'hui, un geste banal. Nous sommes tous des photographes animaliers... « du dimanche ». Pas Christine ZL*! Elle est la professionnelle passionnée, sept jours sur sept, qui visite les animaux dans leur habitat, comme une rencontre entre amis, qui quitte un emploi en or pour se dédier entièrement à la photo animalière. Il faut beaucoup de courage et de confiance en soi pour faire un tel saut dans le vide... mais pas dans l'inconnu! Elle a été guidée par une passion impérative qui l'a emporté au-dessus de tout calcul.

En échangeant quelques mots avec Christine, on est captivé par la poésie des descriptions de ses sorties dans la nature, de son approche délicate et subtile des animaux, des moments privilégiés qu'elle passe à les contempler, à les apprivoiser, à leur demander, à sa manière, l'autorisation de prendre une photo. Elle se présente « sans tenue de camouflage, à visage découvert, avec le sourire. Je ne fais pas d'affût, la traque ce n'est pas mon truc! Je me mets en état d'ouverture totale, à l'écoute de ce qui va me parler ce jour-là ». Une parfaite complicité, de vivant à vivant! Pas étonnant que, devant ses photos, vous vous retrouviez entre quatre yeux avec les animaux et que vous sentiez presque leur respiration.

La petite fille qui caressait tous les animaux qu'elle rencontrait et qui sauvait les escargots du milieu du chemin s'approche aujourd'hui d'eux, munie d'un Canon Eos 77D monté d'un téléobjectif 400 mm, avec la même empathie qu'une enfant, mais enrichie d'une éthique professionnelle consciencieuse et profondément respectueuse! On commence à comprendre son choix de la nature, du grand large et de



la liberté, face à un emploi dans l'administration lausannoise.

Mais avant de s'évader dans la forêt, Christine a délicatement salué ses collègues de la bibliothèque municipale de Chauderon en y accrochant ses premières photos, en décembre 2022. Une transition douce, en parfaite harmonie avec sa personnalité, son style! Puis elle s'est éloignée sur la pointe des pieds, en exposant, toujours à Lausanne, à la bibliothèque de Montriond, en avril et mars 2023. Puis elle s'est envolée vers la prestigieuse Swissartexpo de la Gare centrale de Zurich, en septembre 2023. En octobre et novembre 2023 ses photos, sur support en aluminium, étaient exposées à la belle Usine à Fully, dans le cadre de « Carte Blanche ».

Créer et partager... Christine ZL a trouvé son équilibre de vie!

« J'espère aussi sensibiliser le public en lui transmettant, par le biais des expositions, mon émerveillement devant la nature ainsi que mes valeurs de respect envers elle, sous tous ses aspects. »

Nous lui souhaitons un grand succès pour la suite.

Gianfranco Cencio



* « Le mystère du "ZL" apposé à mon prénom, ce sont simplement les initiales de mes parents, mais officiellement j'en ai fait ma marque: "Zone Libre", qui exprime bien ma liberté ainsi que celle que j'accorde aux animaux. »

✉ christine-zl@bluewin.ch

🌐 christine-zl.ch

📷 [christine_zl_photographies](https://www.instagram.com/christine_zl_photographies)

Du 10 février au 10 mars

Christine exposera à la **Galerie des Combes, la place 24 à Salvan** où elle vous accueillera en personne.

Une exposition de plus d'une trentaine d'œuvres, des images valaisannes de faune, de flore et de paysage.

Les vendredis, samedis et dimanches de 16h à 19h.

Entrée libre.



NON le 3 mars au projet de constitution et à sa variante

Quel est le premier objectif d'une constitution ?

Garantir à chaque habitant une société dans laquelle il peut vivre et s'épanouir. Comment? En fixant le cadre de l'organisation de l'Etat et les droits fondamentaux.

Le projet de nouvelle constitution n'atteint pas cet objectif. Ce texte désresponsabilise les individus et confie à l'Etat de nouvelles tâches qui ne devraient pas être figées dans un texte universel. L'Etat et les centres urbains sont les seuls grands gagnants de ce texte ! La Constitution en vigueur, modifiée plus de 151 fois (la dernière en mars 2023) correspond bien mieux à la réalité valaisanne. Voici plusieurs bonnes raisons de voter 2 x non au projet de constitution :

Un coût de mise en place exorbitant.

Selon les estimations du Conseil d'Etat, la mise en œuvre du projet de constitution coûterait plus de 100 millions de francs supplémentaires par année aux contribuables valaisans, ce qui représente plus de 600 francs supplémentaires par an et par ménage. Montant exorbitant qui n'inclut pas les coûts du financement des nouvelles assurances sociales créées par la Constituante à charge des entreprises.

Coup de canif dans la séparation des pouvoirs.

Le projet de constitution donne aux employés d'Etat, branche du pouvoir exécutif, le droit de siéger au Grand Conseil, organe législatif. Il s'agit d'une violation du principe de la séparation des pouvoirs. Ceux qui rédigent et adoptent les lois ne doivent pas être les mêmes que ceux qui les appliquent. Ceux qui approuvent le budget de l'Etat ne doivent pas être ceux qui en dépendent. **L'administration cantonale n'a pas sa place au Grand Conseil.**

Un projet clivant qui divise notre canton.

Aménagement du territoire, énergie, tournant numérique, vieillissement de la population, dépeuplement des régions de montagne, changement climatique, les défis du XXI^e siècle sont nombreux et la population valaisanne

devra être unie pour les affronter. Le texte du projet, au contraire, **divise et clive les régions du canton** : la plaine et la montagne, la périphérie et les centres urbains, la société civile et l'économie, le Haut-Valais et le Valais romand. Avec la **suppression des districts comme circonscriptions électorales**, les régions périphériques et de montagnes peineront à être représentées au Grand Conseil alors que ce sont elles qui seront les plus touchées par les défis du XXI^e siècle comme l'énergie, le changement climatique ou les enjeux de mobilité.

Manque de transparence des « nouveaux droits ».

Le projet énumère une longue liste de droits fondamentaux, plus ou moins nouveaux. La Constitution cantonale découle naturellement de la Constitution fédérale qui, elle, chapeaute les lois du canton : nul besoin de les répéter. D'autres droits sont formulés de manière si abstraite qu'il est impossible d'en mesurer les conséquences. Certains points n'ont tout bonnement pas leur place dans une constitution : ce sont des lois dédiées aux thématiques concernées qui doivent les régler afin de pouvoir s'adapter facilement à la réalité du monde qui change, plutôt que de rester figées dans une constitution. Ces nouveaux droits ne précisent ni leur étendue ni leur financement. **Une seule attitude à la lecture de cette liste de promesses aussi opaques qu'hasardeuses : un refus réfléchi et sage.** Les constituants ont soulevé des questions intéressantes qui mériteraient un débat démocratique, comme la modernisation de la justice. Nous souhaitons que le Grand Conseil reprenne ces thématiques et propose des amendements à la Constitution actuelle pour la moderniser, comme cela a été le cas depuis plus d'un siècle.

Conséquence d'un NON.

En cas de refus, notre canton ne subira aucune conséquence

négative : notre Constitution – mise à jour par plus de 150 modifications – restera en vigueur. Elle continuera à évoluer au rythme des révisions partielles. Le travail de la Constituante ne sera pas mis à la poubelle : il pourra servir de base aux réflexions futures du Grand Conseil.

Pour ces raisons et bien d'autres, votons 2 x NON le 3 mars 2024 !

Vrai ou faux ?

Le texte actuel date de 1907.

Faux : le texte actuel a été modifié 151 fois depuis 1907. Seule une poignée d'articles datent encore de cette époque.

Le projet du nouveau texte répond aux défis du futur.

Faux/Vrai : le texte répond peut-être aux défis actuels mais fige dans le marbre un véritable programme de législature qui ne pourra pas évoluer, contrairement à la loi. La Constitution actuelle, quant à elle, a déjà permis de mettre sur pied l'ambitieuse loi climat ou la loi sur l'énergie.

Le projet de constitution est fédérateur.

Faux : Les associations économiques, la plupart des partis du Haut-Valais, les Jeunes du Centre et quantité de personnalités des vallées latérales et d'autres horizons ont pris position contre le projet.

Le texte actuel ne dit rien de la femme, de l'enfant, du senior ou de la personne en situation de handicap, etc.

Faux : le texte actuel inclut toutes les personnes et les traite sur un pied d'égalité : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi » peut-on lire dans l'article 3.

Yannick Ruppen, Willy Giroud,
Vincent Riesen, Damien Luisier,
Alain Léger, Vincent Roten,
Jean-René Fournier,
Grégory Logean,
Isabelle Gianadda,
Damien Raboud,
Jean-Philippe Gay-Fraret,
Cynthia Trombert,
Baptiste Dorsaz,
Gabriel Mukana.



Géraldine Granges Guenot, vice-présidente du comité du NON : « Le projet de constitution proposé tend vers une présence de l'Etat toujours plus importante dans la vie des citoyens. Cela induira forcément des coûts supplémentaires conséquents que nous devons tous financer. »



Marcel Delasoie, secrétaire général de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers : « Je voterai NON car ce projet divise le canton et manque cruellement de considération pour l'économie et le monde du travail. De surcroît sa mise en application coûtera près de 100 millions par an, sans compter les décisions que prendra un futur parlement composé partiellement de fonctionnaires qui seront juges et partie. »



Gabriel Cajoux : « Notre constitution a été modifiée plus de 150 fois depuis 1907. Privilégions la politique des petits pas, plutôt que de faire table rase du passé. Considérons nos aînés et leur sagesse. »

Pourquoi voter OUI au projet de constitution ?

Le 3 mars sera une journée importante pour le Valais et Fully. Le peuple souverain dira s'il adopte ou refuse le projet de constitution rédigé par une Constituante élue en novembre 2018.

Un projet élaboré dans un souci de cohérence et de consensus, qui répond aux attentes de notre siècle et dont l'application par le Grand Conseil sera étalée dans la durée, selon les disponibilités financières. Donc, pas de désinformation pseudo-officielle à ce sujet !

Dans cet appel, nous nous limitons à ces questions centrales :

La future organisation politique prévoit le remplacement des 14 districts actuels par 6 régions axées autour des 6 villes principales : Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. Une division qui daterait du Valais d'autrefois ne fait plus sens ! Ces chiffres nous le montrent : ensemble, les districts de Conches et de Rarogne oriental comptent moins d'habitants que Fully, Conthey, Bagnes ou Collombey-Muraz. Les deux districts de Saint-Maurice et d'Entremont pèsent moins que la seule ville de Sion. Ayent, la plus peuplée commune du district d'Hérens, est située... sur la rive droite du Rhône. On pourrait multiplier les exemples !

Le Valais doit se doter d'une organisation territoriale moderne :

C'est la condition nécessaire au bon fonctionnement des services publics, à la préservation des ressources naturelles, à la promotion de l'économie, au développement de l'instruction publique, de la santé et de la solidarité sociale.

La commune restera à la base de notre système.

Elle est le lieu naturel de l'apprentissage des droits et devoirs du citoyen et de la citoyenne. La future constitution encourage les collaborations entre les communes, une voie que Fully emprunte déjà depuis des décennies. Avec ses 10 000 habitants, sa vaste superficie, son économie diversifiée, son patrimoine digne

d'attention, elle est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la prochaine Région « Martigny-Entremont-Trient ». En outre, la possibilité est donnée de créer une commune bourgeoise autonome, avec ses autorités et ses tâches propres, en lien avec la viticulture, les forêts, l'élevage du bétail, et le tourisme rural.

Un Valais fort, doté d'une bonne gouvernance, capable de jouer ses atouts, occupera sa pleine place dans la Suisse. Sans complexe ! D'où l'importance accordée par le projet de constitution à l'unité cantonale, de la Furka au Léman, à la juste utilisation des ressources naturelles ou créées par l'intelligence humaine. Le principe de subsidiarité, qui dit qu'il ne faut confier à l'autorité supérieure que les tâches que nous serions incapables d'accomplir, fut au centre des démarches de la Constituante. Comme la règle d'or d'une sage gestion publique, orientée vers l'avenir, dans le respect du double frein à l'endettement. Alors, pourquoi invoquer, à tort et à travers, l'extension démesurée des tâches publiques, sinon pour affoler les esprits ? Ne peignons pas le diable sur la muraille ! Au contraire, considérons que le Valais et Fully, comme la Suisse, ont grandement évolué depuis 1907.

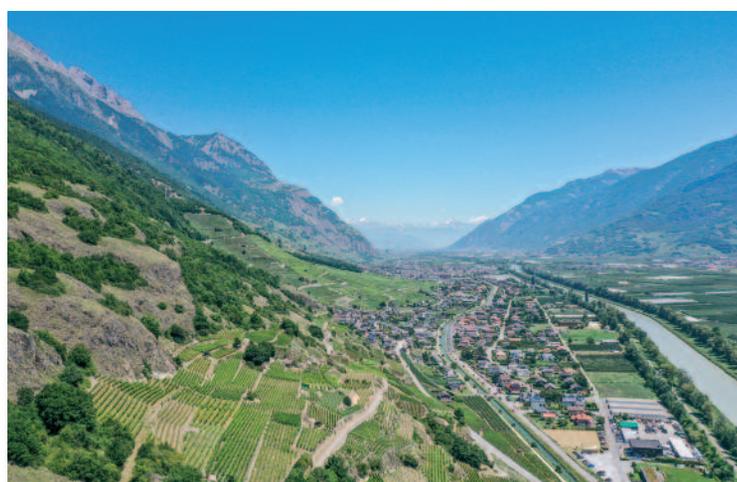
Aujourd'hui, le peuple, dans sa diversité, attend de l'Etat non qu'il se confine à un rôle médiocre, loin de la société civile, mais qu'il garantisse à chacun l'égalité des droits, et plus encore, la solidarité entre les gens et les régions. Qu'il permette aux jeunes de construire librement leur destin, qu'il veuille à assurer aux personnes âgées une retraite sûre, qu'il garantisse aux personnes malades ou handicapées des aides et des soins, en préservant la dignité de tous !

Que serait le Valais si, en son sein, ne régnaient pas les idées d'unité,



Le Fully ancien : le village de Randonnaz.

Le Fully moderne : une ville à la campagne. © Lumières.ch



de solidarité et de fraternité ? A cela s'ajoutent ces maximes fondamentales de l'égalité entre les personnes, de la parité entre les sexes, d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes en politique, dans l'administration et les entreprises.

Un dernier mot sur les relations entre l'Etat et les Eglises. Le projet de constitution prévoit ces deux règles : la première consacre la liberté de croyance et de conscience, car la foi relève de l'intime ; la seconde prévoit, à l'exemple de 24 cantons sur 26, la collaboration avec les deux confessions majoritaires, traditionnelles, catholique-romaine et réformée-évangélique, reconnues de droit public. Désormais, le Canton prendra à sa charge une large part des salaires du clergé et des indemnités versées aux personnes engagées dans les missions d'aumôneries de prisons et d'hôpitaux, ou dans l'action sociale. La condition de cette

aide, ce sera le contrôle strict des budgets et des comptes par le Canton, dorénavant responsable d'un tel financement, et non plus les communes ou les paroisses. Le Canton pourra encore veiller à la sauvegarde du patrimoine religieux, à la rénovation des lieux et objets de culte jugés d'importance (églises, clochers, vitraux).

Voilà les raisons qui nous invitent à solliciter votre OUI, le 3 mars !

Philippe Bender, constituant, Valeurs libérales-radicales ;
Bernard Troillet, ancien président de Commune, constituant, Le Centre ;
Vincent Günther, constituant, Les Verts ;
Stéphane Bessero, ancien conseiller communal, MISE.
Deux autres membres de la Constituante, originaires de Fully, ont accepté le projet au vote final :
Florine Carron, Les Verts ;
Léonard Bender, architecte, Appel citoyen.

La commission d'apprentissage

Un soutien dans la formation professionnelle



Dans la formation professionnelle, le passage de l'école au monde du travail se fait très tôt, dès 15 ans.

Choisir sa voie, commencer un apprentissage et le terminer demandent des efforts et un investissement important de la part des apprentis, pour intégrer la pratique professionnelle et la formation scolaire.

A l'heure où les résiliations anticipées de contrat d'apprentissage progressent en Suisse (23,5%), en Valais (30%), les formateurs en entreprise, les professeurs, les parents et les proches veillent au bien-être professionnel de l'apprenti tout au long de l'apprentissage. Les jeunes ne sont pas moins investis que par le passé, mais ils réfléchissent davantage aux conditions qu'ils sont d'accord d'accepter. A 15 ans, c'est un moment de la vie où il faut avoir le droit de se tromper et de se réorienter.

Pour faire face aux enjeux, le Service de la formation professionnelle (SFOP) du canton du Valais délègue aux communes un mandat de proximité pour soutenir l'apprenti et les entreprises formatrices sur le lieu de travail. A Fully, la commission d'apprentissage,

nommée par le Conseil communal, est composée de huit membres, appelés aussi commissaires d'apprentissage. Ils et elles rencontrent, durant la 1^{re} et la 2^e année de formation, les apprentis et leurs formateurs dans les entreprises établies sur la commune. Leur mission est d'apporter des réponses et du soutien pour tout ce qui donne lieu à des questionnements ou demande de l'accompagnement. En plus des visites planifiées, la commission est joignable pour des besoins ou des questions, en tout temps par mail (voir contacts ci-après). En ce début d'année la commission, via la Commune, a envoyé à chaque apprenti de 1^{re} année et à son entreprise formatrice un courrier les informant des visites, de l'existence des cours d'appui ainsi qu'un flyer avec différents numéros de référence pour le soutien des jeunes.

Les apprentis résidants sur la commune de Fully qui souhaitent un soutien scolaire pour les branches de culture générale du domaine étudié et / ou la méthodologie de travail « apprendre à apprendre »,



De gauche à droite, devant: Martine Caillet, Sandrine Gex.
Derrière: Nicole Magnin; Christophe Wailliez; Anouk Dorsaz-Vielle, conseillère communale; Cynthia Bruchez; Jérôme Beysard, président.
Absents: Marie-Claude Günther et David Bender.
Photo Joël Bessard.

peuvent s'adresser à la réception de l'administration communale ou aller sur le lien internet. Les personnes qui sont disponibles pour donner des cours trouveront également les documents pour s'annoncer.

*Commission d'apprentissage,
Jérôme Beysard, président*

« Etre commissaire d'apprentissage est pour moi non seulement un plaisir de rencontrer et de

suivre les apprentis de la région, mais aussi de les soutenir et d'apporter mon aide lors de conflit ou de baisse de moral. »

*Sandrine Gex,
commissaire d'apprentissage*

CONTACTS:
commission.apprentissage@fully.ch
Cours d'appui pour apprentis · Fully
reception@admin.fully.ch
027 747 11 11.

PUB

PLUS DE 160 COMMERÇANTS ET ARTISANS SONT À VOTRE SERVICE À FULLY !

RENCONTREZ-LES SUR FULLYLOCAL.CH

L'absinthe – L'amertume bienfaisante

Je me rappelle encore, au tout début de mon apprentissage à la Droguerie Sierroise, de mon premier contact avec l'absinthe. Mue par la curiosité et la soif d'apprendre, j'avais décidé de découvrir chaque plante de la droguerie tant au niveau théorique que gustatif.

Quelle n'a pas été ma surprise (et le rire de mes collègues en voyant ma grimace) lorsque j'ai découvert l'amertume de l'absinthe, première de la longue liste des plantes à connaître pour mes examens.

La perception de l'amer est propre à chacun. Ainsi, certaines personnes n'y seront pas ou très peu sensibles alors que chez d'autres, une infime quantité provoquera un rejet catégorique. Je fais partie de celles-là ! Il s'agit en fait d'un instinct de survie très ancien. En effet, dans la nature, il n'est pas rare que les plantes amères soient composées de substances particulièrement toxiques, voire mortelles. L'envie de vomir après leur ingestion est donc un réflex salutaire. A l'heure actuelle, nous ne sommes plus habitués au goût amer

dans notre alimentation. Pourtant, l'amertume a des effets bénéfiques pour notre santé : dès son contact sur nos papilles, les principes amers nous font saliver. Ils stimulent également la production des sucs digestifs et la motilité de l'estomac. Voilà ainsi la raison pour laquelle on trouve absinthe, gentiane, genépi et autres plantes amères dans les apéritifs (littéralement « qui ouvrent l'appétit ») ou les digestifs.

Ma professeure de phytothérapie disait que l'absinthe ne laissait personne indifférent : l'amertume qu'elle dégage éveille nos sens et renforce notre concentration. Poètes et écrivains aimaient trouver l'inspiration en consommant la fameuse fée verte, alcool distillé né dans le Val-de-Travers, puis reproduite en Valais, en France et

en Italie. Mais l'absinthe avait également mauvaise presse et on disait qu'elle rendait fou. Bien que la plante contienne de la thuyone, huile essentielle hautement neurotoxique, elle n'en contient pas suffisamment en infusion pour provoquer de réels dégâts. Il semblerait plutôt que ce soit l'utilisation d'alcool frelaté pour la distillation qui entraîne des risques d'intoxication.

Aujourd'hui, je recommande volontiers la teinture-mère ou la tisane en cas de perte d'appétit, divers troubles de la digestion et pour stimuler les fonctions du foie. J'avertis cependant mes clients de son amertume et leur suggère une association à d'autres plantes pour atténuer son goût si particulier.

L'absinthe pousse à l'état sauvage sur nos coteaux et sur les rives du Rhône, là où jadis certains en avaient fait culture. On la distingue de sa cousine l'armoise commune par l'aspect blanchâtre et légèrement cotonneux de ses feuilles, largement découpées et



aromatiques quand on les froisse. Si vous souhaitez en connaître plus sur cette mystérieuse plante amère et son histoire commune avec Fully, je vous invite à lire le livre « Entrelignes. Tante Faustine & l'Absinthe » de Myriam Granges.

Excellent début d'année et santé !

Morgane Baur
Droguerie de La Centaurée

Un village et des livres

Les Aiguilles d'or

Dominique Dorsaz

Michaël McDowell



Ce roman social à sensations se déroule dans le New-York des années 1870.

New-York fête la nouvelle année entre opulence et misère. Dans les beaux quartiers, le juge Stallworth a pour grand projet d'éradiquer le vice de l'un des coins les plus

gangrénés de la ville, le tristement célèbre « triangle noir ». Avec l'aide de son fils Edward, pasteur moralisateur aux sermons incendiaires et de son gendre, Duncan, jeune avocat promis à un brillant avenir, le juge compte bien faire un exemple retentissant en annihilant une lignée corrompue de criminels : Les Shanks.

Ces deux familles vont se croiser et se confronter de la pire des façons. Là où le juge voit le vice, la famille pauvre n'y voit que de la débrouille. Nous ne sommes pas dans Downton Abbey où les riches et les pauvres se côtoient en toute bienveillance. Ici, c'est l'affrontement. Personne n'est gentil, ils sont tous méchants dans ce livre passionnant. On plonge dans ce roman comme dans un feuilleton

du XIX^e siècle. Les taudis insalubres de New-York créent un décor steampunk. La misère est réelle, crasseuse et malade. Pas de romantisme, mais une lutte quotidienne pour la survie. Toutes les combines, tous les stratagèmes pour gagner quelques sous sont échafaudés minutieusement. Les riches veulent lutter contre la délinquance, mais pas uniquement avec des prières. Leur sens de la justice bien pensante est mis à rude épreuve face à ces malfrats bien entraînés. Les différentes couches de l'intrigue vont concerner tous les membres composant cette famille si riche et si sûre d'être dans le droit chemin.

Mais le mal s'insinue même parmi les croyants. Les Shanks ont développé un sens du trafic des plus

machiavéliques. Ils sont odieux, mais sincères et attachants malgré tout. Les riches sont fourbes, corsetés dans leurs convictions religieuses et tellement sûrs d'avoir raison. Ils sont touchants de naïveté, mais cruels et déterminés.

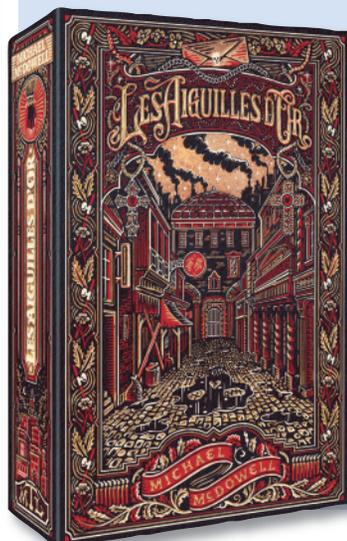
Pas de méchants ni de gentils pour M. McDowell, qui considère l'institution familiale comme un véritable cauchemar.

Ce gros bouquin m'a passionnée. Les intrigues sont complexes et se multiplient. On suit l'évolution de chacun des personnages dans un suspens bien distillé.

Les Aiguilles d'or

Michaël McDowell

Editions Toussaint Louverture
Dans toutes les bonnes librairies
ou chez la librairesolitaire.ch





Fully et les Constitutions valaisannes (I)

A la veille d'un vote décisif, le 3 mars, ne vaut-il pas la peine de se demander quelle part joua Fully à l'élaboration des diverses Constitutions cantonales ?

Sans se faire trop d'illusions, car notre petite cité n'était ni Brigue, ni Sion, ni Ernen, Loèche ou Bagnes. Sa maigre population fut longtemps occupée à survivre en travaillant dur et s'intéressant peu aux affaires générales. Mais ne tombons pas dans l'auto-flagellation : sur notre terre n'auraient existé que des « crétins des Alpes », maladrifs, analphabètes et illettrés !

Deux moments prouvent déjà le contraire : le début et le milieu du XIX^e siècle. Il conviendra de les découvrir.

Mais, en premier lieu, enjambant le passé, relevons la somme de luttes qu'il a fallu à notre communauté pour arracher ses « franchises » et devenir un acteur de la vie publique régionale. Rappelons ici que « ceux de Fully », en latin la *communitas hominum ex pago fulliaci*, purent acquérir une première indépendance envers leurs seigneurs ecclésiastiques et laïcs – le Prince-Evêque de Sion puis la Maison de Savoie – en se ralliant autour de leur paroisse, dès le XII^e siècle. Rien d'étonnant à ce

que la liste des curés *ad solidum* commence à cette date.

Vers plus de libertés !

Lentement, au prix de lourds sacrifices, profitant des rares gestes de bienveillance des puissants, nos communiens élargirent leur pauvre dignité de sujets et leur autonomie paysanne dans l'usage des biens communs. Ils ne seront jamais ces « Libres Patriotes » des VII Dizains du « Valais supérieur », mais, comme le décide la Diète du 31 décembre 1475, en définissant le statut du pays conquis sur la bataille de la Planta : « Ses habitants (de la Morge de Conthey en bas), nobles ou paysans, moyennant leur serment de fidélité, sont pris sous la protection de l'évêque et des Patriotes, et maintenus dans la possession de leurs biens meubles et immeubles... »

Quant à leurs biens fonciers, un véritable code rural est édicté : Défenses et Arrêts de la communauté de Fully, révisés le 28 octobre 1650 (*Arresta et statuta communitatis Fulliaci renovata anno 1650, 28 mensis octobris*).

Ce code reprenait d'anciens droits et obligations remontant parfois au Moyen-Age. Révisé en 1803, il déploiera encore ses effets pendant le XIX^e siècle.

Son territoire, détaché de la Châtellenie de Saillon, puis intégré dans le Gouvernement de Saint-Maurice, est divisé en « quarts » : Branson, Vers-l'Église, Châtaignier et Mazembroz. Il est administré par des jurés, des syndics et conseillers, choisis puis élus, assistés par l'un ou l'autre curial – sorte d'avocat-notaire – versé dans le droit. Un droit coutumier souvent complexe et disparate, mais que la communauté entend protéger comme la prune de ses yeux, en dénonçant les manquements et les dérogations, en veillant au respect des privilèges et prérogatives. En ce sens, citons encore l'approbation par la Diète, le 23 décembre 1564, des « privilèges, droits et coutumes de ceux de fullié », revêtue du sceau de la Ville de Sion.

Le sort de nos braves ancêtres ne saurait donc se comparer à celui des « francs Patriotes » haut-valaisans. Toutes les promesses d'émancipation ne furent pas tenues. A certains moments, la pression des maîtres va même se durcir, comme le joug qui courbe la tête des bœufs de labour. Surtout sur le plan fiscal : la contribution globale due à titre de redevances est forte. Ainsi, en 1591, l'État souverain recevra 328 florins, une belle somme. Ajoutons-y les cens, lods, dîmes et autres revenus tirés d'un sol dont le Fulliérain est rarement propriétaire, mais seulement usufruitier. La répartition de ces montants se faisant par les communiens, tenus solidairement de leurs dettes publiques, on imagine le lot ordinaire des querelles familiales ou villageoises.

Vers l'égalité et la liberté

La libération et l'égalité du Bas-Valais étaient en marche. Elles débutèrent par des initiatives,

souvent brutales et désordonnées, craintes par une population qui ne goûtait guère le changement. Dans ce contexte, même si le Souverain ne relâcha que peu la bride, le statut personnel du Fulliérain va encore s'améliorer, il l'était déjà avec l'abolition de la mainmorte.

Puis surgirent la Révolution française et la République helvétique, la Confédération suisse : l'Histoire s'accélère. Le demi-siècle, qui s'étend de 1798 à 1848, sera une période de bouleversements, de troubles et de violences. L'Ancien Régime cède la place à la République moderne. Des notables fulliérains se lancent dans la « grande politique », moteurs des transformations de leur temps.

Un premier projet de constitution écrite date du 3 mars 1798. Oui, le 3 mars... étrange coïncidence ! On y reviendra le mois prochain !

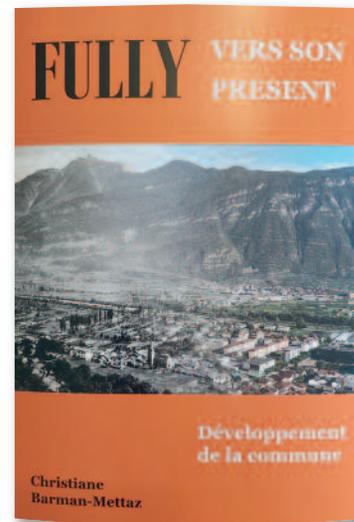
Philippe Bender, historien

Fully vers son présent

Fin décembre déjà, les 500 livres étaient vendus ou réservés. Depuis, une trentaine de personnes ont émis le souhait d'en acquérir un exemplaire. Je vais donc commander une réimpression, **sur souscription**. Il est ainsi possible de vous annoncer à l'Office du tourisme de Fully, à Ze Kiosque (Migros Fully) ou par message au 079 574 37 13, jusqu'à la fin février 2024.

Christiane Barman-Mettaz

La Bataille de la Planta, le 13 novembre 1475 (Gerold Edlibach, 1486).



Le Musée de Fully: savoir-faire alpin et hydroélectricité

La banquette à aiguiser

En janvier et février, vignes, champs et jardins étaient souvent recouverts de neige. Les hommes, astreints au repos, en profitaient alors pour exécuter divers travaux d'entretien à l'intérieur des maisons ou dans les granges.

Parfois on aiguisait la scie au chaud, dans la chambre boisée de la maison familiale. L'aiguisage des scies était tout un art, connu déjà des anciens. Cette astucieuse chaise-outil de la photo, (portant le N° d'inventaire Fy 00050-001), avait l'avantage de libérer les deux mains et de stabiliser l'outil, en l'occurrence l'étau dans lequel se positionnait la lame. L'artisan qui l'a réalisée est unique et habile, il possède un savoir faire avancé.

Le siège en bois massif, taillé en forme de selle, est solidaire du support de la tige portant l'étau, support bloqué par un tenon à clavette. Les trois jambes, élégamment courbées vers l'extérieur, augmentent habilement la base de sustentation, assurant ainsi une stabilité à l'ensemble.

Le Musée de Fully a dans son inventaire plusieurs chaises-outil utilisées pour couper la paille, égrener le maïs ou encore tailler les échelas.

Dans ce même thème, la riche documentation du musée conserve plusieurs histoires intéressantes liées à la recherche de bois, révélant l'importance de ce matériau pour couvrir les besoins de logement, de chauffage et d'outillage.

Camille Ançay-Cortial

Photo FMA

Actualité

Dès le mois de février, le Musée sera ouvert quelques heures par semaine. Des précisions supplémentaires seront disponibles sur le site du musée sous « Actualités ».



Visitez le Musée de Fully! Sur demande à l'Office du tourisme de Fully au 027 746 20 80 ot@fully.ch www.lemuseedefully.ch



La recette de Cyrielle

C'est avec une merveilleuse galette des rois que nous rendons hommage à Gaspard, Melchior et Balthazard en ce mois de janvier. Vous devrez pâtisser pendant environ 20 minutes et la cuisson prendra environ 45 minutes.

Ingrédients:

- 2 pâtes feuilletées
- 100 grammes de beurre
- 100 grammes de poudre d'amandes
- 100 grammes de sucre
- 1 œuf entier
- 1 jaune d'œuf

Confection:

1. Préchauffer le four à 170 degrés, chaleur tournante.
2. Faire ramollir le beurre au micro-onde.
3. Dans un plat, mélanger le sucre et le beurre mou.
4. Ajouter les amandes et l'œuf et mélanger.
5. Placer un papier sulfurisé sur une plaque et y déposer une pâte feuilletée.
6. Déposer le mélange sur la pâte, le répartir jusqu'à 2 cm du bord de la pâte.
7. Cacher la fève à l'intérieur puis recouvrir avec la deuxième pâte feuilletée.
8. Avec une fourchette, appuyer sur tout le tour des pâtes feuilletées afin de bien les fixer ensemble puis, à

l'aide d'un couteau, tracer des croisillons sur le dessus de la galette.

9. Étaler au pinceau le jaune d'œuf sur la galette et enfourner pendant environ 45 minutes jusqu'à ce qu'elle soit bien dorée.



Avifa

Communiquer de manière efficace et bienveillante

En 2023, huit mamans, une grand-maman, deux papas et une éducatrice de la petite enfance ont participé à l'atelier Faber et Mazlish « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent ».

Cet atelier aborde les principes de la « communication positive » et propose aux parents et professionnels de la petite enfance de découvrir des techniques accessibles, concrètes et pratiques, mais surtout efficaces pour gérer les situations du quotidien avec les enfants.

Témoignage d'une maman:

« Je me suis inscrite afin de trouver un esprit de famille apaisé et épanoui. J'avais déjà lu de nombreux livres sur l'éducation ainsi que suivi une formation en ligne sur le sujet. Malgré tous ces outils, j'étais encore insatisfaite dans ma manière d'agir à la maison. Je sentais que quelque chose « clochait » mais ne pouvais pas identifier le problème. Grâce à ces 7 rencontres avec un thème différent à chaque fois et un fil conducteur, les tensions se sont apaisées, la communication s'est améliorée et j'ai des outils que je peux utiliser à chaque instant et selon l'évolution de mes enfants. Les rencontres en groupe, les devoirs à faire ont été pour moi le déclencheur de la mise en pratique de cet atelier. Maintenant, j'utilise mes aide-mémoires, mon mari aussi et je me sens à ma place: bienveillante avec un cadre clair. Je peux mettre en pratique l'éducation positive sans être dépassée. Ces ateliers sont d'utilité publique! »

Prochain atelier: septembre 2024 ou sur demande dès 6 personnes intéressées.

CLÔTURE RÉDACTIONNELLE

Envoyez vos textes et photos à redaction@journaldefully.ch. Votre article ne doit pas dépasser 2300 signes espaces compris. Date butoir pour l'édition paraissant fin Février: **10 FÉVRIER**. Les écrits reçus après cette échéance ne pourront être pris en compte. Plus d'informations sur journaldefully.ch

Une publicité dans le Journal de Fully?

Consultez la rubrique « Publicité » sur notre site www.journaldefully.ch et envoyez vos demandes, documents et publiereportages à publicite@journaldefully.ch

40 ans des Trotteurs

Le samedi 4 novembre dernier, 120 membres du club des Trotteurs de Fully ont fêté dignement leurs 40 ans d'existence avec une ambiance du tonnerre dans la salle du Cercle. Voici un texte lu durant la soirée avec, en arrière-fond, la musique de Grand Corps Malade.

Je m'approche de vous ce soir chers Trotteurs, pour vous dire bonsoir,
Pour vous dire combien je suis heureux de vous revoir.

Le plaisir pour moi est immense, dans cette salle remplie de sens
Pour notre anniversaire, accompagné d'une musique, d'un piano
emprunté à Grand Corps Malade.

L'être humain de tout temps a besoin de marcher, de courir, toujours
plus loin.

A travers les sentiers pédestres, couverts d'aiguilles, de pives
et de feuilles

Nous rêvons, loin du désert, de la mer, proche de nos terres,
Notre région sensible à nos attentes, nous accompagne
dans ces balades.

De la plaine du Rhône à la montagne, l'altitude nous dope.
Commune d'égotisme, elle nous oblige à nous dépasser, à puiser
dans nos réserves,

Elle nous pousse toujours plus loin, toujours plus haut...

Là-haut où les alpages et les barrages nous acceptent comme
des acteurs ou des oiseaux.

Notre club est comme les fleurs alpines, il est rempli de couleurs,
A l'instar de l'edelweiss ou la campanule, comme la gentiane
ou la renoncule,

Chaque membre Trotteur a sa préférence, sa touche d'excellence
Tellement unique qu'elle forme un bouquet des plus symphoniques.

Paysagiste et Trotteur, tel un enfant, les yeux grands ouverts
En plaine, je regarde nos vignes, nos fruitiers et nos châtaigniers,
Plus haut, j'admire la forêt de pins, de frênes et de mélèzes
Et dès que j'approche des ardoises, le silence diffuse dans mon corps
des ondes positives.

Pourquoi toutes ces années à casser, démonter, poncer ?

Je m'ennuie en plaine, alors je monte clouer façonner, rénover
Cette cabane, notre cabane, là-haut sur la montagne,
Dans ce creux rempli de pierres et de souvenirs où nos yeux
s'émerveillent.

En tant que Trotteur, après une journée de travail, je ne suis
pas fatigué.

Alors j'attache mes lacets direction Fully-Planuit, Fully-Sorniot.

Quelle attirance, cette obsession d'aller toujours plus haut,
Pourquoi pas un trail, deux trails afin d'aller toujours plus loin ?

Combien de fois ai-je dit « Trotteurs » en ce soir d'anniversaire ?

Pourtant elles sont toujours présentes nos Trotteuses et toujours plus
nombreuses,

Vous êtes tel un bouquet multicolore, toujours engagées et joyeuses

Et comme dirait Grand Corps Malade nous vacillons
pour votre flamme.

Nous pouvons être fiers en cette quarantième année,

Reconnaissant envers nos membres-fondateurs,

Ceux qui ont cru profondément à cette course Fully-Sorniot,

Ceux qui ont construit avec leur cœur cette chère cabane de Demècre,

Ceux qui ont sportivement créé ce club pour notre bonheur à tous.

Merci à ces quatre précédents présidents engagés que sont

Georges Arlettaz,

Olivier Tamarcaz, Nicolas Luisier, Anne Carron-Thétaz.

Prôner le sport d'élite, encourager les membres sportifs amateurs,

Former la relève et motiver coureurs et marcheurs

Est, je peux en témoigner, un joyeux marathon quotidien.

Merci à vous notre Commune, merci à vous la relève,

Merci à vous fidèles Trotteuses et Trotteurs pour ces 40 années

d'engagement dans le club,

Vous l'avez façonné d'année en année à votre image,

pour le bonheur de chacun,

Joyeux anniversaire, belle soirée à tous dans l'amitié et la fraternité.

Emmanuel Bender, président du club des Trotteurs



Club des Aînés

1 et 29 février

Les lotos du club auront lieu à la cantine du FC Fully dès 14h30.

Soirée dansante

3 février

Organisée par le groupe folklorique « Provincias de Portugal ». Soirée dansante avec accordéon et chanteur. Restauration sur place. Salle de Gym de Charnot, dès 17h.

Fête de la St-Ours

3 février

Chaque année, le premier samedi de février, les habitants de Branson célèbrent leur saint patron. Cantine chauffée, caveaux accueillants, restauration toute la journée, animations pour petits et grands et bal en soirée avec Magic Men !

T'as où le respect ?

6 février

Table ronde animée par Jean-Marc Richard dans le hall du CO Fully-Saxon à 19h30. Emission de la ligne de cœur en direct dès 22h.

Marché hebdomadaire

6 février

Le marché du mardi reprend ses quartiers sur la place de la Maison de Commune après sa pause hivernale.

Carnaval

Du 8 au 13 février

Fully Parade, rejoins-nous pour faire le cirque !



Dîner de Carnaval

15 février

Dîner au restaurant avec le Club des Aînés. Inscription jusqu'au 8 février auprès de Jocelyne Levrard 079 666 50 64 ou Anne-Dominique Bitschnau 079 666 50 64.

Soirée « Fête nationale du Kosovo »

17 février

Groupes folkloriques, danses et chants dans une ambiance conviviale, restauration. Bienvenue à tous à la salle polyvalente, dès 19h.

Activité rencontre

19 février

Atelier pâtisserie. Un après-midi par mois, indigènes et personnes issues de la migration pourront partager deux heures d'animation. Inscription directement à la réception de la commune ou au 079 390 85 43.

Repas rencontre seniors

19 février

Au centre de jour Le Moulin à 11h45.

Vinum Montis - Cave Gérard Dorsaz

21 et 22 février

Découvrez la nouvelle Cave Gérard Dorsaz et sa légendaire Petite Arvine. Dégustez une bouchée d'escargots à la lie réalisée par Emilie Ançay du Relais des Chasseurs. Sur inscription auprès de Vinum Montis.

Rencontre avec votre pharmacien

22 février

Conférence organisée par le Club des Aînés à la salle de la Bogue.

Concert vernissage d'EMELYNE.

24 février

L'artiste folk de Fully présentera son album au Méphisto à 19h.

Dîner communautaire

29 février

Chacun donne selon ses moyens, la solidarité fait le reste. Salle de la Pétanque dès 11h30.

Rendez-vous sur fullytourisme.ch pour plus d'info !

Pèlerinage à Lourdes

Du 14 juillet au 20 juillet allez de l'avant à Lourdes avec la confiance de Bernadette.

Au mois de juillet, 400 pèlerins se rendront à Lourdes sur les traces de Bernadette. La particularité du pèlerinage d'été est qu'il est animé par plusieurs groupes dont les enfants, les familles, les ados, les jeunes, les hospitaliers, les pèlerins malades, la chorale, les pèlerins ainsi que les prêtres.

avec l'ensemble des pèlerins présents, se sentir soutenus et aider dans leur quotidien, mais aussi toujours avec l'espoir et l'attente d'une guérison. Lourdes en été, ce sont des célébrations variées, animées par les différents groupes.

Pourquoi venir avec nous à Lourdes, cette année ?

Lourdes est un lieu de ressourcement, de réconfort et d'espoir. Les pèlerins malades viennent y chercher une bouffée d'oxygène, une semaine hors du temps où ils peuvent prier, recevoir le geste de l'eau, se mélanger aux autres, partager leurs joies et leurs peines, vivre des célébrations

Notre pèlerinage montre la grande diversité de l'église avec tous ces enfants, ados, jeunes, malades et bien portants qui transmettent leur joie de vivre à chacun. Lourdes est aussi un lieu de rencontre avec des pèlerins venus du monde entier.

Nous pouvons effectuer de riches échanges et mettre en commun nos expériences de vie.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

La Suisse à Lourdes – Pèlerinage d'été (pele-ete-lourdes.ch) ou chez Anne-Chantal Voefray, route de l'Abbaye 36, 1963 Vétroz
Tél. 079 748 8929.



Les Galopins

La maison des souris

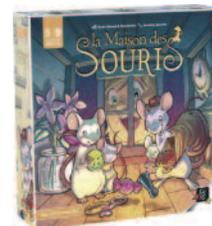
Une famille de petites souris s'est installée chez vous !

Les coquines ne se gênent pas pour vous

chiper quelques objets afin de décorer leur mini-maison.

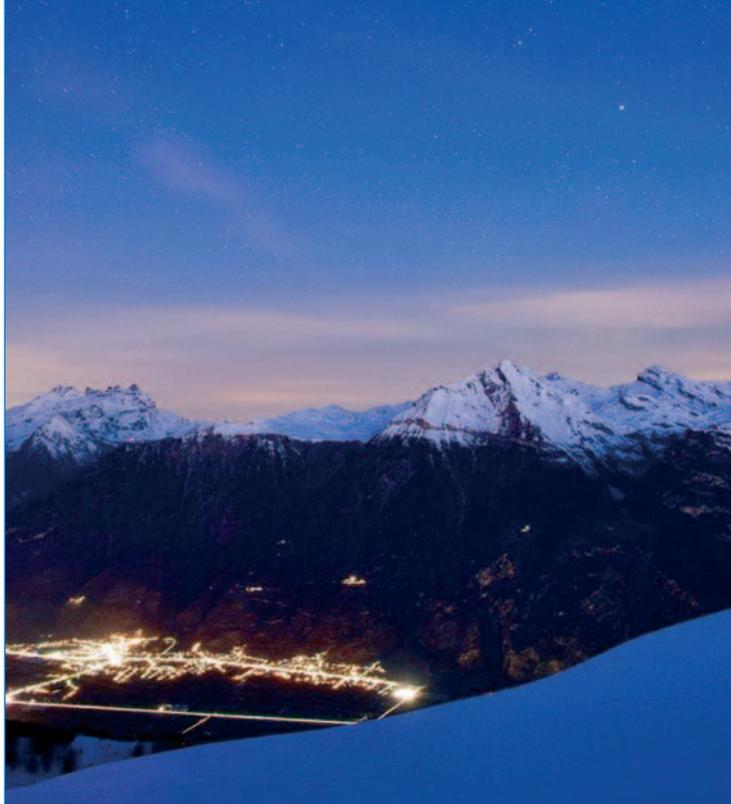
En leur absence, vous ne résistez pas à l'envie d'aller regarder discrètement à leur fenêtre pour en savoir plus. Où est passée ma bague ? Et la clef ? A quoi peut bien leur servir mon bouton ? Tous ensemble, les joueurs vont observer les différents recoins de la maison par les fenêtres avant que la lampe ne s'éteigne.

Il faudra alors se souvenir de l'emplacement et du sens des jetons pour retrouver le maximum d'objets avant le retour des petites souris !

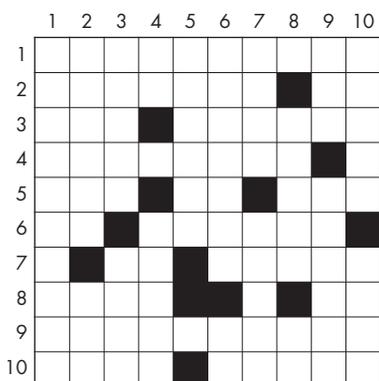


De Jean-Paul Persiali

Entre l'immensité de la nuit et la proximité des lumières de Fully.



Samusons-nous



Horizontal: 1. Un temps à venir dès mars 2. Conspirera - Guide de mine 3. ... Et abuse - Une en mauvais état 4. Belle île en mer 5. Crie dans les bois - Implique une suite - Base d'apprentissage 6. Le meilleur - En conflit depuis... longtemps 7. Fait des bulles - Avant l'apprentissage 8. Le pire - Est anglais 9. Rendues moins rudes 10. Chez Brassens - Arrête.

Vertical: 1. Brûlées dans la joie à carna 2. Bien malines - Au Pays-Bas 3. Impératrice orientale - Se laisse boire quand même 4. Initiales de cathédrale - On l'idolâtre 5. Coiffent les papes 6. Se fait parfois siffler quand il siffle - Langue du Sud 7. Gobe tout -

Coupe tout 8. Nous donne le temps - Avant la matière 9. Auxiliaire tout chaud - Unis, peut-être amis 10. Avérés - On y suspend le quartier.

Envoyez votre réponse sur carte postale à : Journal de Fully Rubrique « Samusons-nous » Case postale 46 - 1926 Fully

SOLUTION du sudoku de l'édition de décembre 2023

4	3	2	8	1	9	7	5	6
7	9	8	6	5	3	2	1	4
1	6	5	2	7	4	9	3	8
3	2	7	4	9	1	6	8	5
9	5	4	3	6	8	1	7	2
6	8	1	5	2	7	4	9	3
2	7	3	9	8	6	5	4	1
8	1	6	7	4	5	3	2	9
5	4	9	1	3	2	8	6	7

Alexandra Rouiller, de Fully, a gagné un bouchon en bois de châtaignier d'une valeur de Fr. 35.- à retirer à l'Office du tourisme.



Journal de Fully - Case postale 46 - 1926 Fully

Président: Alain Léger	Rédacteurs: Gianfranco Cencio, Floriane Cuvit, Cyrielle Fleutry	Webmaster: Giuseppe Capuano	Impression: Imprimerie du Bourg
Vice-présidente: Alexandra Sieber	Rédacteur en chef: Yaovi Dansou	Édité par: Association «Journal de Fully» fondée le 1 ^{er} janvier 2000	Site: www.journaldefully.ch
Caissière: Kathy Grange	Vidéaste: Alain Fournier	Tirage: 4 650 ex.	Distribution: La Poste de Fully

Imprimé sur couché mat FSC

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

Ensemble, si nous souhaitons que les bénévoles du *Journal de Fully* poursuivent leur incroyable aventure, nous comptons sur le soutien financier de chacune et chacun. Chaque don compte!

Par Twint:

- Scannez le QRcode avec l'application Twint
- Confirmez le montant et le paiement
- N'oubliez pas d'indiquer votre nom et prénom dans « message »



Par paiement bancaire: IBAN CH29 0900 0000 1900 6501 3



Soutien - abonnement
Fr. 40.- par an
Abonnement hors commune
Fr. 50.- par an
Parrainage (dès Fr. 150.- vous êtes parrain ou marraine officiel):
Bronze Planuit Fr. 150.-
Argent Chiboz Fr. 200.-
Or Sorniot Fr. 250.-
Platine Grand-Chavalard Fr. 300.- et plus

Ils nous soutiennent, soutenez-les!

Platine Grand Chavalard

Fr. 300.- et plus

RP Solutions SA, Patrick Roulin
Bruchez Construction Métallique SA
KM Vertical de Fully
Marie-Claire Vieux
Paroisse de Fully
Commune de Fully
Emmanuel Carron-Thétaz, conseiller communal
Jok'Import SA, Vernayaz
Jean-Paul Persiali

Or Sorniot

Fr. 250.-

Colonie de Sorniot
Restaurant Histoire de Goût, Fully
Thermomix, Céline Cheseaux, Fully
Manon Coaching, Fully
Nathan Bender, Fully
Isabelle Ançay, Gîte du Bonheur
Céline Cheseaux, B&B Mazembroz
Café des Alpes
Café de l'Union
Tea-Room La Diligence
Café-Restaurant Le Cercle
Jean-Luc Maechler,

Thérapies énergétiques, Fully
Restaurant-Pizzeria Chez Pepone, Fully
Café-Restaurant des Amis
Café-Restaurant l'Alambic

Argent Chiboz

Fr. 200.-

Laelitia Mazanek-Steffen
L'Abrigite chambre d'hôte, Grandfontaine, Jura
Edouard Carron, député-suppléant
Amicale des Pêcheurs de Fully
Ski-Club Chavalard
Les Gardiens de la cabane du Fénéstral

Roger Luisier

Café-Restaurant l'Avenir

Bronze Planuit

Fr. 150.-

Marguerite et Claude Bender
Club des Lutteurs Charrat-Fully
Cave des Amis - Arlettaz Frères
Auto-Ecole Neury
Librairie Une Belle Histoire
Odile Dorsaz
Damien Luisier
Cidre-du-valais.ch
Aude Valloton, coach à Ose réussir
Librairie Solitaire, Dominique Dorsaz
Groupe Li Rondeniâ
Café La Fugue, Fully
Otentik Découvertes Valais,

Jérôme Beysard, Fully

Laura Vouilloz et Elie Bruchez

Julien Monod, député PLR

André-Marcel Bruchez

Emmanuel Bender, Fully

Association belle Usine

Football-Club Fully

Fiduciaire Dorsaz SA

Bibliothèque de Fully

Société de tir « Union »

Famille Edmond Cotture

Christian Carron, Carrosserie

Pharmacie de Charnot

Club « Les Trotteurs »

Pharmacie von Roten

Jeanne-Andrée Volken-Pitteloud

Léonard Carron,

Maçonnerie et chapes

Groupe patoisant « Li Brèjjoyeü »

Fondation Martial Ançay

Staub & Fils SA

Gérard Brochellaz

Tea-Room Les Arcades

Carron Excursions SA

Jean-Marc Roduit-Moll

Magasin du Monde, Fully

Badminton-Club Fully

Boutique Mod'lyse, Fully

Section des Samaritains, Fully

Volley-Ball-Club Fully

Pierre-Elie Carron

Valérie Ançay, kinésologue

Baptiste Dorsaz, Fully

Tennis-Club Fully

Fol'terres Agritourisme

Bruchez & Fils,

Ferblanterie et couverture

Maison du yoga, Aude Veillon, Fully

Etude Nicolas Voide, Martigny

André-Marcel Malbois,

Député suppléant

Amédée Cotture, Fully

Pierre-Alain Schönhardt

Edouard Fellay

Shotokan Karaté-Club, Martigny

Carron Jonas, Fully

Société de Chant « La Cécilia »

Thomas Seydoux, Fully

Gaby Cotture, Fully

Géraldine Granges-Guenot, Fully

Confrérie de la Châtaine

Jeanne Maret, Fully

Amis-Gym Fully

Ludothèque « Les Galopins »

Carna Fully

Fanfare « L'Avenir » de Fully

Le Parti Libéral Radical de Fully

Willy Bruchez, Fully

Fanfare « La Liberté » 1888 Fully

Thibou d'Chou Café

Café-Restaurant du Chavalard, Fully

La Boutique à vin,

Restaurant-Cénotherie, Fully

Silver Gym, Fitness-Coaching, Fully

Garage RR Motors, Fully

La Friperie, Fully

Droguerie-Herboristerie

La Centaurée, Fully

La Toque d'Or, Take Away, Fully

Alexandra, Grégory,

Charline et Noélie

FIT+ Fully

Stéphanie Sport Santé

Chœur mixte Les Follettères

Dominique Blanjean, Fully

Jean-Marie Arlettaz,

Fondation Martial Ançay

Un immense MERCI à nos parrains